

Quelques actions* en 2016

Information-sensibilisation :

- Week-end Châtaignier sur Sainte-Croix-Vallée-Française. Prochain week-end Châtaignier le 8 et 9 avril 2017.



- 2ème rallye nature pour 80 élèves des collèges de St Jean du Gard et St-Étienne-Vallée-Française. L'année prochaine, le 3ème Rallye se tiendra sur la commune de Saumane (site Natura 2000 Gardon St Jean).



Gestion espèces / habitats remarquables

- Signature de 3 contrats Natura 2000 (en attente d'être financés) pour restaurer 4,2 ha de châtaigneraie (Molezon et St-Germain-de-Calberte) et 1,5 hectares de ré-ouverture de prairies/landes (Ste Croix VF).



Connaissances

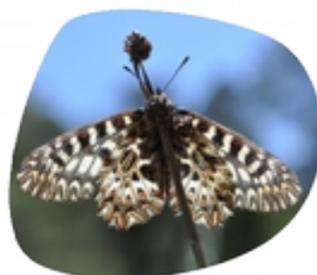
- Week-end de formation et d'inventaire des papillons (Mialet). Découverte de l'Azuré du Serpolet, espèce protégée à préserver.



- Inventaire des chauves-souris avec capture et visite de bâti. Découverte de 3 colonies de reproduction.



- Inventaire participatif du papillon la Diane sur Mialet. Découverte de nouvelles stations aux lieux-dits la Baumelle et Sébouillère.



* Actions construites par ou co-construites avec le site Natura 2000.

Les pelouses calcaires à orchidées

Un habitat naturel prioritaire...

Les pelouses calcaires relictuelles à orchidées se caractérisent par la présence d'une graminée le *brome érigé* et tout un cortège de plantes à fleurs et d'insectes. Elles constituent un habitat naturel prioritaire à préserver au niveau européen et regorgent de biodiversité.

Ces pelouses constituent un enjeu paysager fort pour la vallée et permettent ainsi d'offrir au visiteur une diversité de paysage. Elles sont aujourd'hui en régression partout en France, essentiellement à cause de l'abandon pastoral qui entraîne une colonisation par le buis et le genévrier puis une évolution vers la forêt de chênes verts et de chênes pubescents dans notre région.

...et un trésor de biodiversité

Les orchidées constituent une des nombreuses originalités de ces pelouses calcaires, dont l'orchis punaise à odeur de vanille (présence localisée et revue après 1980 uniquement sur 64 communes parmi les 1545 communes de l'ancienne région LR). De nombreux papillons aussi fréquentent ces pelouses calcaires dont la *Diane* et l'*Azuré du serpolet*. Le *Lézard ocellé*, lézard majestueux qui atteint 70 cm, trouve aussi sa place sur ces pelouses.

L'Azuré du serpolet, entre vie aérienne et vie souterraine

Découvert sur Mialet cette année, et bien que nommé *Azuré du serpolet*, ce papillon fréquente ici l'origan. Espèce protégée, sa rareté s'explique par la régression des pelouses calcaires et d'une espèce de fourmi incontournable à son cycle de développement. Productrice de phéromone, la chenille attire uniquement cette fourmi et est transportée dans la fourmilière (vie souterraine). Elle se nourrit durant tout l'hiver des larves de son hôte avant de se changer en papillon au printemps et de vivre sa vie aérienne.



Pelouses calcaires au col d'Uglas (Mialet)



Brome érigé



Azuré du serpolet



Cycle de l'Azuré du serpolet

Une tendance pas favorable !

L'abandon des pratiques agricoles extensives condamne aujourd'hui cette biodiversité. Les surfaces de pelouses calcaires se réduisent chaque année sous l'avancée spontanée de la forêt.

Le secteur de la Baumelle à Mialet est un exemple de la vallée qui voit depuis 100 ans ces milieux être gagnés par la forêt.

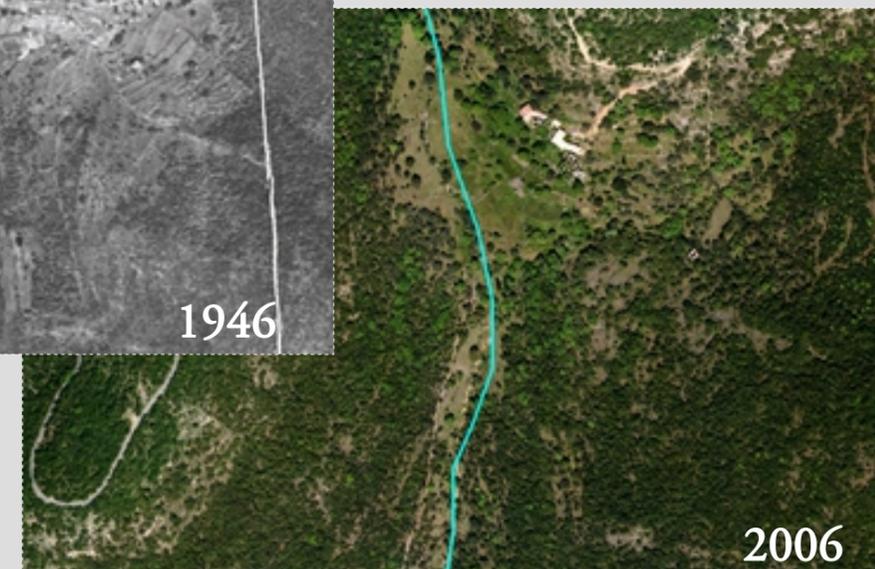
Ce vallon cache pourtant de nombreux trésors naturels en voie de disparition.

► Un projet de réouverture et d'entretien est ainsi actuellement à l'étude sur ce morceau de vallée. Les propriétaires seront contactés prochainement pour leur présenter le projet et recueillir leurs avis.



1946

Mialet : avancée de la forêt; vues aériennes sur la Baumelle entre 1946 et 2006



2006



Contrat Natura 2000 : témoignages

Jérôme Grandon, agriculteur à St Germain de Calberte a signé un contrat de restauration de châtaigneraie sur 1 hectare (2012).



Joel Bertrand, propriétaire sur Mialet, a signé un contrat de restauration de prairies sur 2,71 hectares (2011).

Quelle perception avez-vous de Natura 2000 ?

“ L'aide que m'a apporté Natura 2000 a été de conforter et développer mon exploitation. Après, cela peut effrayer certaines personnes car ils ont peur de la «paperasse» ou de se faire déposséder de leur terre. On a rien sans rien, le résultat est là et les terres m'appartiennent toujours.

“ Les gens comprennent de plus en plus cette démarche de connaissance et de préservation. La compréhension de Natura 2000 est toutefois pour beaucoup confuse. Certains voient Natura 2000 comme un gendarme alors que ce n'est pas le cas.

Comment s'est passé le montage du contrat Natura 2000 ?

Je trouve que cela s'est bien passé. Le soutien du chargé de mission Natura 2000 a été d'une grande aide notamment pour le lien avec les propriétaires et je suis satisfait car le résultat est là, alors que l'on ne s'attendait pas à être aidé.

Le montage est compliqué au départ, pas mal de papier sont demandés. Sans l'accompagnement fort qui été fait par Natura 2000 et la DDTM nous aurions laissé tomber.

Quel effet du contrat Natura 2000 au bout de quelques années ?

Ça m'a permis de restaurer 1 hectare de châtaigneraie. Les parcelles, sur lesquelles il y a eu un contrat, ont permis ensuite de les déclarer à la PAC. Ceci à un moment où la PAC a été complètement remodelée et où il fallait chercher des terres complémentaires. Cette année, je vais clôturer la zone en parc pour améliorer le pâturage et assurer l'entretien.”

Un retour de l'herbe au bout de quatre ans ! Le pâturage a permis d'harmoniser et de gérer l'herbe par et pour les ânes. La mise en place d'un plan de gestion pastoral rédigé par une spécialiste évite le surpâturage que l'on avait avant la mise en place des parcs.”

Contact : Luc Capon
Projet Natura 2000,
Maison de la communauté, 48110 Sainte Croix Vallée Française,
Tél. 09 64 38 01 21
Mail : naturamiallet.chg@orange.fr

Éditeur : Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
Rédaction et réalisation : Luc Capon
Coordinateur et directeur de publication: Jean-Claude Pigache, Pierre Plagnes
Crédits photos : Luc Capon, Franck le Driant, Valerie-Anne Lafont, Hervé Picq, Cyril Soustelle.
Illustration: Izabela Dziekańska
Tirage : 3250 exemplaires



Lettre d'information du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet

n°7 - novembre 2016

La préservation du patrimoine naturel en harmonie avec un développement agricole et forestier raisonné demeure cette année encore un axe privilégié de l'action de notre site Natura 2000.

Depuis plusieurs années, les financements pour les contrats Natura 2000 étaient absents. Cette année une enveloppe a été ouverte et nous avons pu en monter plusieurs. Ces contrats sont essentiels pour reconquérir des châtaigneraies/prairies naturelles. Ces contrats permettent le soutien d'installations agricoles et des exploitations existantes. Elles contribuent ainsi dans leurs activités à la préservation du patrimoine naturel local.

Nous avons donc l'espoir qu'ils seront sélectionnés et financés par l'État et le Conseil Régional car d'autres projets de contrats sont en réflexion.

L'état sanitaire et les usages du bois de la châtaigneraie restent une préoccupation de cette vallée.

Le premier week-end sur le châtaignier fruitier réalisé en mars 2016 a été une réussite et sera reconduit en 2017 avec un volet sur la châtaigneraie à bois,

Le maintien des agriculteurs et leurs relations avec leur environnement naturel sont essentiels. Mon souhait pour cette année était que les agriculteurs puissent continuer à contractualiser des MAEC, malheureusement le projet n'a pas abouti malgré un engagement fort des acteurs agro-environnementaux. Notre site Natura 2000 fera tout pour que ce projet aboutisse en 2017.

Malgré une fusion subie par les collectivités territoriales, je souhaite que, dans le nouveau regroupement des communautés de communes, continuent à se développer des actions de préservation de l'environnement.

Le lien de proximité avec les résidents, responsables ou usagers de la vallée est fondamental pour faire aboutir des actions de préservation multi-enjeux. Le technicien et moi-même sommes à leur écoute, et espérons continuer à faire naître de nouveaux projets pour les années à venir.



Pierre Plagnes,
Président du comité de pilotage

Sommaire

- Le projet agro-environnemental et climatique,
- Quelques actions en 2016,
- Les pelouses calcaires : un trésor à préserver,
- Une tendance pas favorable,
- Contrat Natura 2000 : témoignages.

Le PAEC : projet agro-environnemental et climatique

Le projet agro-environnemental déposé pour l'année 2016 n'a pas été sélectionné par l'ancienne région LR et la DRAAF. Aucun contrat agricole (MAEC) n'a pu être monté et engagé cette année.

D'ores et déjà, nous nous tournons vers 2017 pour construire un autre projet, qui nous l'espérons, sera sélectionné, et ainsi proposer aux agriculteurs du site Natura 2000 de s'engager dans des contrats agricoles d'entretien de l'espace :

- Entretien des prairies de fauche, landes et pelouses naturelles,
- Entretien de la châtaigneraie fruitière.

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, ou voir pour vous engager dans la démarche, contactez nous au 09-64-38-01-21.